

## SANTÉ PUBLIQUE - ÉPIDÉMIOLOGIE

# Stratégie décennale de lutte contre les cancers : l'Institut National du Cancer publie son 2e rapport au président de la République



[Deux ans après le lancement de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030](#), l'Institut national du cancer publie son second rapport annuel au président de la République. Vous y retrouverez l'ensemble des actions engagées en 2022 en [CLIQANT ICI](#).

## 80 % DES ACTIONS PRÉVUES EN 2021 ET 2022 ONT ÉTÉ LANCÉES

Au total, depuis 2021, ce sont près de 120 actions qui ont été initiées sur l'ensemble des 234 actions de la Stratégie décennale. Prévention et dépistage, recherche, soins et qualité de vie : les actions développées couvrent l'ensemble des champs de la cancérologie. Est présentée ci-après une sélection des actions lancées en 2022 dans les 4 axes de la stratégie décennale. Le rapport remis au président de la République par l'Institut national du cancer revient plus largement sur l'ensemble de l'année. En 2023, plus de cinquante nouvelles actions seront lancées.

### AXE 1 : AMÉLIORER LA PRÉVENTION

Une nouvelle campagne de communication autour des risques évitables des cancers a été lancée : « Faites les bons choix dès maintenant, vous vous remercieriez plus tard ». L'Institut a participé à la création de l'exposition « Cancers » à la Cité des sciences et de l'industrie.

L'appel à projets « Réduire les expositions en milieu scolaire : concevoir des politiques et agir dès maintenant Plan Zéro Exposition » a été lancé. Un projet pilote visant à définir les modalités du déploiement d'un programme de dépistage des cancers du poumon a été initié en 2022 également.

Enfin, l'accès au kit de dépistage du cancer colorectal a été facilité grâce à la commande en ligne sur [monkit.depistage-colorectal.fr](http://monkit.depistage-colorectal.fr) et la remise par les pharmaciens.

### AXE 2 : LIMITER LES SÉQUELLES ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

En 2022, le financement de plus de quarante projets visant à la désescalade thérapeutique, la prévention et le traitement des séquelles a été déployé.

De nouveaux outils à destination des praticiens ont été développés, comme les premières recommandations « d'indications des tests moléculaires en vue de la prescription de traitements de précision » pour les patients atteints d'un cancer colorectal.

Le droit à l'oubli a été réduit à 5 ans et le questionnaire de santé supprimé pour un emprunt en-dessous de 200 000 euros et dont la dernière échéance arrive avant le 60e anniversaire.

Les premières Rencontres « Cancer et travail » ont été organisées en novembre 2022, et un nouveau livret à destination des employeurs « 5 récits à destination des managers » a été publié.

### AXE 3 : LUTTER CONTRE LES CANCERS DE MAUVAIS PRONOSTIC

Six projets innovants « High Risk High Gain » ont bénéficié d'un financement pour encourager les innovations de rupture dans la recherche contre les cancers.

Deux nouveaux appels à projets ont vu le jour : « Promouvoir la coordination entre les acteurs dans le cadre des cancers de mauvais pronostics » et « Labellisation de Réseaux d'excellence clinique pour lutter contre les cancers de mauvais pronostic » ayant pour objectif de proposer une offre de soin d'excellence et d'optimiser la coordination des parcours. Enfin, et pour un meilleur suivi des patients, l'Institut national du cancer accompagnera deux porteurs de projets dans le développement de solutions de télésurveillance médicale.

#### **AXE 4 : S'ASSURER QUE LES PROGRÈS BÉNÉFICIENT À TOUS**

Dans la lutte contre les cancers pédiatriques, un portail d'information des familles et patients a été développé : [pediatrie.e-cancer.fr](http://pediatrie.e-cancer.fr).

Dans le champ de la lutte contre les inégalités, sept projets dédiés à l'amélioration du parcours de santé dans les territoires isolés ont été financés.

Côté coopération internationale, l'Institut national du cancer a organisé les premières Rencontres européennes dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

Le rapport au président de la République consacre également un chapitre aux actions menées par les Agences régionales de santé (ARS) dans les territoires. En effet, en 2022, les ARS ont créé leurs propres actions adaptées pour chaque région, et complémentaires des mesures nationales. En s'incluant dans cet élan national, les ARS confirment ainsi l'engagement de tous pour lutter contre les cancers, au plus près de la population.

#### **Pour aller plus loin :**

> [Lire le communiqué de presse](#)

> [Consulter la rubrique sur la Stratégie décennale de lutte contre les cancers en France](#)



*Dernière mise à jour le 03 mai 2023*

---

[< PRÉCÉDENT](#)

[^](#)  
**TOUTES LES ACTUALITES**

[SUIVANT >](#)